



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :

BDF

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE

06 JUIL. 2017

N° / IDV

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 055 / 2017 DU 28 JUIN 2017

Approuvant la décision modificative n° 2 du budget principal pour l'exercice 2017.

Date de convocation : 20 juin 2017	L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au maire. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Madame Eliane LECHENE a été désignée pour remplir cette fonction.						
Date d'affichage : 20 juin 2017							
Date d'affichage du compte-rendu : 30 juin 2017							
Date d'affichage de la présente délibération : 06 JUIL. 2017							
Résultats des votes :							
VOTANTS	26						
POUR	26						
CONTRE	00						
ABSTENTION	00						
La délibération est adoptée à l'unanimité.							
<table> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr> <tr> <td>PRESENTS</td><td>21</td></tr> <tr> <td>PROCURATION</td><td>06</td></tr> </table>		ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	21	PROCURATION	06
ELUS EN EXERCICE	33						
PRESENTS	21						
PROCURATION	06						

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII		X	Heimana TAURAA
Mme Marie Madeleine MAO		X	Jean-Claude PAQUIER
M. Félix ATEM		X	Yvette LICHTLE
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE		X	
M. Jean-Claude PAQUIER	X		
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA		X	Milton PARAUE
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE	X		
M. Christophe TEAO		X	
Mme Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE		X	
Mme Teiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Keehi WONG
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Rosana TEHOIRI
Mme Keehi WONG	X		
Mme Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	21	12	6 procurations

DELIBERATION N° 055 /2017 DU 28.06.2017

Approuvant la décision modificative n° 2 du budget principal pour l'exercice 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 028/2017 de la 30 mars 2017 portant approbation du budget primitif de la commune (budget principal) pour l'exercice 2017 ;
- VU la lettre n° HC/40619/SAIDV/BCL/hu du 24 avril 2017 de la Subdivision administrative des îles du vent ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Exposé des motifs :

Le budget principal de l'exercice 2017 est modifié comme suit :

- à la section de fonctionnement :
 - o l'inscription de crédits supplémentaires à deux lignes budgétaires :
 - la ligne « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé », afin d'octroyer de nouvelles subventions aux associations : +5.000.000 F CFP ;
 - la ligne « Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » : +5.500.000 F CFP, qui complètent l'inscription initiale au budget primitif de 17.000.000 F CFP et permettent ainsi de couvrir la provision pour risques d'irrecouvrabilité des créances relatives aux redevances d'eau et d'ordures ménagères. Cette dépense au titre de l'exercice 2017 est évaluée à 22.497.549 F CFP ;
- à la section d'investissement :
 - o un changement d'imputation budgétaire à l'article 2318 « Autres immobilisations corporelles en cours » pour l'opération relative aux travaux d'adressage initialement inscrite à l'article 2031 « Frais d'études » pour un montant de 52.000.000 F CFP ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 28.06.2017 ;

ADOpte :

Article 1^{er} : Le budget principal de l'exercice 2017 est modifié comme suit :

1- En section de fonctionnement

Article	Libellés	Dépenses	
		En moins (-)	En plus (+)
6226	Honoraires	6 500 000	0
6288	Autres (Autres services extérieurs)	1 000 000	0
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	0	5 000 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000 000	0
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0	5 500 000
	Total	10 500 000	10 500 000
		0	

2- En section d'investissement

Article	Libellés	Dépenses	
		En moins (-)	En plus (+)
2031	Frais d'études	52 000 000	0
2318	Autres immobilisations corporelles	0	52 000 000
	Total	52 000 000	52 000 000
		0	

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 3 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,
Pour le Maire absent,


Mme Yvette LICHTLE
Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le **06 JUIL 2017** et publication du **06 JUIL 2017**

Pour le Maire absent,


Mme Yvette LICHTLE
1^{er} Adjoint

Edouard FRITCH
Le Maire

